



Renault Guyancourt-Aubevoye
1 Avenue du Golf 78288 Guyancourt Cedex
API - CTA G24 0 40
Tél : 02 32 77 63 09 Fax : 02 32 77 61 45
Portable 06 82 45 48 18
Aubevoye le 03 Octobre 2000 numéro 23

« LA MAINTENANCE DU VSD »

L'équipe VSD « Mesures Physiques » (constituée de 8 personnes, 6 volontaires et 2 embauches) prendra ses fonctions à partir du 4 Octobre 2000. Elle assurera la maintenance niveau 1 de ses moyens d'essais. Pour le reste (les interventions plus importantes du type dépannage des bancs et problèmes informatiques) il est demandé une assistance technique au service Maintenance.

Proposition de la Direction :

Un système d'astreinte sur la base du volontariat a été proposé aux 10 salariés du service concerné :

- 4 personnes pour l'UET Assistance Informatique et Moyens d'Essais
- 6 personnes de l'UET Assistance et Maintenance des Bancs.

Les horaires proposés sont :

- une astreinte à la semaine du lundi au lundi de 6h00 à 21h00.
- l'astreinte implique d'intervenir au maximum dans un délai de deux heures.
- Si il n'y a pas d'intervention l'astreinte est rémunéré 8 F / heure, soit 37,5 heures : semaine + 20 heures / week-end = 354 francs net par semaine d'astreinte. La Direction fournit un portable et un véhicule.
- En cas d'intervention sur le site la rémunération est au tarif des heures supplémentaires.

L'astreinte peut être définie comme des périodes pendant lesquelles le salarié se tient à la disposition de l'entreprise en dehors de l'horaire habituel de travail et en dehors du lieu de travail pour répondre à d'éventuelles demandes d'interventions. Il y a donc deux périodes qui caractérisent l'astreinte :

- une période qui n'est pas assimilée à du travail effectif : c'est la période d'attente pendant laquelle le salarié doit obligatoirement être joint et disponible

- une période de travail effectif : c'est le temps pendant lequel le salarié est appelé à exercer son activité professionnelle au cours de la période d'astreinte. Les périodes de travail effectif peuvent varier en nombre et en durée en raison du caractère imprévisible des interventions.

Réflexions de SUD :

Cette question de la maintenance pour le VSD avait été soulevée par le personnel en juillet dernier. La hiérarchie avait répondu que le client n'était pas demandeur à ce jour et que l'on verrait avec l'évolution des effectifs. L'encadrement adapte son discours en fonction de la situation. Quelle crédibilité doit on accorder à ces gens ? Le personnel jugera par lui-même et en tirera les bonnes conclusions.

L'aspect volontariatvous savez bien ! Celui où on vous explique ce que vous devez choisir pour obtenir quelques sucreries en fin d'année....

Puis de toute façon si vous n'avez pas bien compris, ce n'est pas grave, on vous l'expliquera au moment des rallonges.

Encore une fois le travail est organisé au détriment de la vie familiale. Seule une phrase magique, dépourvue de bons sens, compte pour la direction :

OUVERTURE DU CENTRE 7j/7 ET 24H/24

Le fait de ne pas remplacer le personnel VSD dans son service d'origine amène inévitablement une surcharge de travail, et une dégradation du climat. C'est aussi valable pour le Sce 64840 qui devra assurer la mécanique du Sce VSD, et à la maintenance où il y a déjà un manque de personnel (on attend 2 personnes depuis plusieurs mois).

Petit rappel : le travail en VSD ne devait concerner qu'une petite minorité de salariés volontaires. Petit à petit la gangrène gagne du terrain.....**Merci**

Au vue de tout cela , nous remercions dans leur grande clairvoyance les signataires d'avril 1999, le personnel apprécie à sa juste valeur leur décision.

D'une façon générale le climat social se dégrade partout. SUD demande donc aux salariés du CTA, de réfléchir à toute action permettant de faire comprendre à la Direction le ras le bol du personnel, et de se tenir prêt.